

SERRIÈRES Une quarantaine de personnes ont assisté, jeudi soir, à une séance d'information relative au projet qui doit remodeler le visage des anciennes friches Suchard.

Tivoli-Sud ne démarrera pas avant 2019

FLORENCE VEYA

Ils étaient une quarantaine, jeudi soir dans la salle de gymnastique du collège de Serrières, à avoir répondu à l'appel de la Ville de Neuchâtel. Qui, selon le règlement en vigueur, avait organisé une séance d'information publique relative au projet immobilier de Tivoli-Sud (nos éditions du 16 décembre 2016, 1er juillet 2015, 7 mars 2013 et 6 mars 2012). Il s'agissait d'apporter aux habitants les deux précisions qui auraient dû, selon l'Etat figurer dans le plan de quartier. A savoir, les taux maximaux destinés aux activités et au logement (respectivement 30% et 70%), ainsi que l'emplacement des accès au parking et la limite des besoins en matière de places de stationnement.

Alors qu'il présumait d'une courte séance, l'architecte communal adjoint Fabien Coquillat (accompagné par une collègue) s'est vu poser nombre de questions. Préoccupations principales des Serriérois? Le nombre de places de parc, l'élargissement de certains accès, le tout emballé dans les perspectives d'un éco-quartier.

Parmi les concernés, se trouvait Bernard Simond, le désormais fameux opposant au projet d'aménagement des friches Suchard (lire encadré). Premier à dénoncer l'incessante augmentation de places de parc au gré de l'avancement du projet. «Des 300 places initiales, on est passé à 436.» Et du nombre d'appartements. Prévisions? Cent soixante pour de l'habitation et quelque cinquante d'utilité publique.

«Socialement équitable?»

Côté appartements justement, un auditeur s'interrogeait quant à l'aspect architectural «socialement équitable». Cela en raison d'un grand immeuble censé être construit au sud de la parcelle avec vue sur le lac et destiné à des PPE. «Aux riches donc». Cet immeuble ferait de l'ombre à un autre, plus bas et placé à l'arrière, «pour les étudiants et aînés».

Si certains craignent un surcroît de nuisances sonores en raison de l'augmentation du trafic, d'autres voient d'un bon œil cette densification. «C'est très bien de construire des places de parc. Pas toutes les familles n'ont qu'une seule voiture. Et puis, il en



Selon le projet, un immeuble imposant se situerait au sud du site et un moins haut juste à l'arrière.

DOCUMENT MAISON D'ART/CHITECTURE SERGE GRARD SA

manque, peut-être même que des personnes d'autres quartiers en loueront.» La volonté de la Ville de Neuchâtel étant de promouvoir espace verts et mobilité douce, la réalisation d'un écoquartier, «dans un secteur extrêmement bien desservi par les transports en commun», a été également été

évoquée. Fabien Coquillat a confirmé l'intention du promoteur d'aller dans ce sens.

Le mot de la fin est revenu néanmoins à un monsieur d'un âge certain. «Mais vous allez commencer quand?», s'est-il impatienté. «En 2025?» Et l'architecte communal adjoint de sou-

rire. «Nous n'en sommes qu'au stade du plan de quartier.» Avant d'articuler la date de 2019 pour voir les premiers bulldozers fouler le terrain de Tivoli. Pour peu qu'aucune opposition ne vienne, cette fois, ajourner encore le projet. Bernard Simond ne l'exclut pas. ●



HUMEUR

FLORENCE VEYA fveya@lexpress.ch

Question de priorités

Le dossier Tivoli-Sud date, est épineux et concerne un quartier – Serrières – considéré comme un pôle de développement stratégique de Neuchâtel. Quand bien même la Ville et les promoteurs n'attendent que le feu vert pour démarrer, les oppositions bloquent ce dossier depuis des années. Autant dire qu'il constitue l'une des préoccupations urbanistiques majeures des autorités communales. Mais le directeur de l'Urbanisme, Olivier Arni, était absent jeudi soir. Il avait jugé «beaucoup plus importante», sa participation à la présentation d'une étude menée par la société Wüest Partner, présentée par la Banque cantonale neuchâteloise. Etude relative à l'analyse du marché de l'immobilier dans le canton. Aussi a-t-il laissé le soin à l'architecte communal adjoint Fabien Coquillat de répondre aux Serriérois. Un public peu intéressé par les questions réglementaires, mais avide de réponses concrètes quant à l'image du futur quartier. Autant d'interrogations faisant basculer les préoccupations de l'assistance du technique au politique. Un terrain sur lequel seul un conseiller communal est habilité à marcher. Mais il existe, bien sûr, des priorités.

UNE SAGA URBANISTIQUE À REBONDISSEMENTS

2004-2005 Elaboration du plan de quartier Tivoli-Sud et du rapport d'impact sur l'environnement. Automne 2005: adoption du plan de quartier Tivoli-Sud par le Conseil communal et le Département cantonal de la gestion du territoire.

2006-2007 Mise à l'enquête publique du plan de quartier Tivoli-Sud; traitement des oppositions (conciliations, compléments techniques) portant essentiellement sur des aspects environnementaux.

2007-2012 Procédure juridique (recours jusqu'au Tribunal fédéral) conduisant à l'irrecevabilité d'une des oppositions et au renvoi du dossier à l'autorité communale en vue d'une nouvelle décision assortie de compléments techniques.

2012-2013 Elaboration d'un nouveau rapport d'impact sur l'environnement (RIE) tenant compte des demandes des tribunaux.

2013-2014 De juillet 2013 à mai 2014, examen formel du RIE et adaptation des documents. Septembre 2014, validation finale du RIE par l'Etat.

2014-2015 Expertise du RIE par un professeur de l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne. Celui-ci confirmait la qualité de l'étude et validait ses conclusions.

ÉTÉ 2015 Le Conseil communal lève l'opposition liée au quartier de Tivoli. L'opposant principal, Bernard Simond, recourt contre cette décision.

2016-2017 En décembre 2016, le Conseil d'Etat donne «très partiellement» gain de cause au recourant. Deux précisions doivent être apportées au règlement afin que puisse être approuvé le plan de quartier. Avril 2017, séance d'information publique relative à ces modifications. Une nouvelle mise à l'enquête (y relative) se fera avant l'été.

LITTORAL Les caves ouvertes au public

Trente-cinq vigneronnes de quatorze communes viticoles du Littoral neuchâtelois accueilleront les amateurs de vin, les vendredis 5 et samedi 6 mai prochain. Cela à l'occasion des désormais traditionnelles Caves ouvertes, devenues, depuis près de 25 ans, un rendez-vous très prisé. Ces deux journées permettront au public de découvrir le nouveau millésime à l'endroit même où il a été élaboré et de passer un agréable moment avec les encaveurs.

En cette circonstance, les caves prennent un air de fête et certaines d'entre elles proposent même une restauration légère ou une animation musicale. Cette année, pour la première fois, le domaine de Vaudijon, à Colombier ouvrira sa cave. Une occasion unique de découvrir cette bâtisse du 19e siècle et de pouvoir y goûter, en primeur, les vins élaborés entre ses murs.

Bus gratuit

Les caves seront ouvertes le vendredi dès 17 heures et le samedi dès 10 heures. Le samedi, un service de bus gratuit partant de la gare de Neuchâtel desservira, à plusieurs reprises, tout le vignoble neuchâtelois, permettant ainsi de se rendre de cave en cave en toute simplicité... et en sécurité. ● FLV - COMM

Informations et horaire des bus gratuits disponibles sur www.neuchatel-vins-terroir.ch



Les dégustations s'avèrent conviviales ARCHIVES CHRISTIAN GALLEY

CHÉZARD-SAINT-MARTIN Hier, la fondation a dévoilé au public ses appartements avec encadrement.

Première labellisation de logements pour les Lilas

Les quinze appartements avec encadrement des Lilas, à Chézard-Saint-Martin, sont les premiers à être labellisés par les autorités. Hier après-midi, la fondation a ouvert ses portes à la population. L'occasion pour les personnes intéressées de découvrir ces logements, construits dans l'ancienne ferme derrière le home. De même que les aménagements architecturaux et les prestations fournies lorsqu'une labellisation est décernée.

Des représentants des autorités cantonales et communales étaient de la partie. A l'instar du ministre de la santé Laurent Kurth et du président de Val-de-Ruz François Cuche.

Aujourd'hui, il existe déjà 600 appartements pour personnes



Une journée portes ouvertes s'est tenue hier aux Lilas, à Chézard-Saint-Martin. L'occasion pour la population de découvrir les premiers logements avec encadrement à être labellisés. SP

âgées et à mobilité réduite dans le canton. Ils ne proposent toutefois pas toujours d'aide à la personne ou n'offrent que des services partiels, se limitant par exemple à la présence d'un concierge.

D'ici 2022, 1600 logements

Développer l'encadrement avec les appartements existants ou inciter les futurs promoteurs à en concevoir avec ce type de prestations constitue un enjeu majeur pour les années à venir. L'Etat soutient donc activement de tels projets. C'est d'ailleurs l'un des défis de la planification médico-sociale. D'ici 2022, le besoin sur le territoire cantonal est estimé à 1600 appartements avec encadrement. ● AFR - COMM

MÉMENTO

COUVET

Piano à quatre mains.

Mozart, Bizet, Honegger, Mendelssohn, Schachtner et Satie. Tel est le programme du concert de demain à 17 heures, à la Chapelle aux concerts de Couvet. Sur scène, Lauriane Follonier et Marc Pantillon seront à quatre mains au piano. Entrée libre, indiquent les Evasions musicales, collecte et verrière à la sortie.

ARCINFO.CH
LE SITE INTERNET DE
L'EXPRESS L'Impartial

L'INFO EN CONTINU
7 JOURS SUR 7 SUR
VOTRE SMARTPHONE

A télécharger sur